

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 18 OCTOBRE 2017 A 19H30

Présents à la séance : 23

L'An Deux Mil Dix Sept, le **18 OCTOBRE A 19H30**

Extrait affiché le :
19 octobre 2017

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni
au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT
Benoît, Maire.

5ème séance 2017

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALÉRIO
Philippe, Mme GÉROME Line, M. DAUTREY Roland, M. CHMIDLIN Stéphane,
M. SALTZMANN Michel, Adjoint, Mme LAVAL Christiane, Mme RENAUX
Anne-Marie, Mme STAUB Edith, Mme PIANT Noëlle, Mme FLICKER Gisèle, M.
TARDIEU François, M. CHARDIN Denis, M. GILET Dominique, Mme DUPONT
Virginie, M. BAUDONNEL David, M. DEMENGE Abel, M. JACQUEMIN Gérard,
M. BRÉGEOT Claude, M. PIERRAT-LABOLLE Michel, Mme BENOIT Marie-
Hélène, M. FOUCAL Olivier, Conseillers Municipaux.

Objet : 2^{ème} acompte 2017 à
ARCHIPEL.

Absents excusés avant donné pouvoir :

Mme VINCENT Marie	à	Mme GEROME Line
Mme BOULANGER Annie	à	M. le Maire
Mme ANDRÉ Sophie	à	M. DAUTREY Roland
M. ROMARY Fabrice	à	Mme DUPONT Virginie
Mme DEMAIZIERE Chantal	à	M. FOUCAL Olivier

N° 87/2017

Absente :

Mme PANO-WENTZEL Marylène.

Secrétaire de séance : M. BAUDONNEL David.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à décider de
l'attribution du 2^{ème} et dernier acompte de 25 000 € sur un total de 50 000 € de subvention à
verser en 2017 à l'association ARCHIPEL.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par 27 voix,
hors la participation de Monsieur Stéphane CHMIDLIN, d'attribuer le 2^{ème} et dernier acompte de
la subvention annuelle ordinaire soit la somme de 25 000 € sur un total de 50 000 €.

Cette dépense interviendra sur l'article 6574, fonction 422 du budget
communal 2017.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire